



251, chemin Parker
Dixville, Qc , J0B 1P0
819 849-3037
www.dixville.ca



Le Palabre, édition Décembre 2019

Horaire de la patinoire Hiver 2019~2020

Surveillez bientôt l'ouverture de la patinoire

SAMEDI — DIMANCHE ET JOURNÉES PÉDAGOGIQUES :

8h00 À 12h00 : Hockey

12h00 À 16h00 : Patinage libre

16h00 à 22h00 : Hockey

LUNDI — MARDI — MERCREDI

8h00 à 15h30 : Patinage libre

15h30 à 22h00 : Hockey

JEUDI — VENDREDI

8h00 à 17h00 : Patinage libre

17h00 à 22h00 : Hockey

Durant les heures de patinage libre, les bâtons et rondelles ne
sont pas permis à moins d'une entente avec les patineurs
présents.



ASSEMBLÉE SPÉCIALE

Adoption du Budget municipal 2020

Lundi le 16 décembre 2019, à 18h30

Salle du conseil municipal (251 chemin Parker)

JOYEUSES FÊTES À TOUS !

veuillez prendre note que, pour la période des Fêtes,

le bureau sera fermé du 20 décembre au 5 janvier, de retour le 6 janvier 2020.

Chronique de la mairesse

L'hiver débute en lion encore cette année. Nous faisons présentement le bilan de nos réalisations de l'année 2019 et préparons nos priorités pour 2020. Nous avons fait beaucoup de travaux en voirie, creusé les fossés sur plusieurs chemins pour améliorer le drainage, et, en plus de l'entretien sur tous les chemins, réaliser la réfection du chemin Laliberté.

Dans le village, la patinoire est devenue une surface multifonctionnelle utilisable toute l'année et nous avons réalisé un sentier piétonnier qui reliera le nouveau développement au cœur villageois.

Le comité Milieu de vie bouillonne d'idées pour 2020. Nous travaillons à monter des dossiers pour les demandes de subventions.

Les membres du conseil et les employés municipaux travaillent fort pour rendre la vie agréable pour la population de Dixville toujours à la hauteur de nos moyens financiers.

Je profite de ce dernier Palabre de 2019 pour vous offrir mes meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année et que 2020 comble vos attentes.

Joyeux Noël et Bonne Année 2020

Françoise Bouchard, Mairesse

Service d'animation estivale 2020

Changement important quant à la gestion du Service d'animation estivale



À compter de l'été 2020, le Service d'animation estivale sera administré par la MRC de Coaticook. Pour toute question, vous pourrez contacter la MRC de Coaticook au 819 849-7083.

D'ailleurs, pour l'été prochain, le conseil de la MRC a pour objectif de revoir le fonctionnement des services d'animation estivale (camps de jour) sur son territoire. La MRC souhaite vous sonder afin de s'assurer que le service répond bien à vos besoins. L'objectif de cette nouvelle formule est d'offrir plus de diversité et de flexibilité dans l'offre d'activités.

Complétez le sondage en copiant le lien suivant dans votre navigateur internet: <https://forms.gle/eKazLsFdVWV8kZJs5>

Vous pouvez aussi consulter la page Facebook de la MRC de Coaticook afin de trouver le lien du sondage. Plus d'informations seront ultérieurement transmises directement par la MRC de Coaticook (fonctionnement, inscriptions, etc.).

Le Comité des loisirs de Dixville tient à remercier les parents et les enfants, ainsi que les entreprises qui ont participé financièrement au maintien du Service d'animation estivale de Dixville depuis plusieurs années. Grâce à tous les gens impliqués, nos enfants ont pu créer des souvenirs inoubliables dans le cadre d'activités stimulantes et amusantes. Merci aux coordonnateurs et animateurs qui se sont succédés au fil des années; leur implication et leur dévouement à l'épanouissement des enfants aura fait de notre camp de jour, un endroit vivant et enrichissant!

CONSIGNES POUR LE DÉNEIGEMENT

Comme à chaque année, la municipalité désire vous rappeler quelques consignes en vue de l'hiver qui est déjà amorcée. Lors du déneigement de l'accès à leur propriété, certains résidents ou entrepreneurs déposent la neige sur l'emprise de la route, de la rue ou du trottoir à proximité. Pourtant, le règlement municipal stipule qu'il est interdit de déverser de la neige sur une voie publique ou un trottoir.

Par ailleurs, lors du déblaiement de l'accès à leur propriété, certains résidents ou entrepreneurs transportent la neige de l'autre côté de la route ou de la rue ainsi que le long des accotements. Ces espaces se trouvent alors encombrés de neige, ce qui les empêche de jouer leur rôle d'espace sécuritaire pour les usagers de la route.

Dans les deux cas, ces résidents ou entrepreneurs sont passibles d'amendes, car ils contreviennent à l'article 20 du règlement municipal numéro 111 (2009) de la Municipalité de Dixville qui stipule :

“constitue une nuisance et est prohibé le fait de jeter ou déposer sur les trottoirs et les rues ou dans les allées, cours, terrains publics, places publiques, eau et cours d'eau municipaux, de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé”

Quiconque contrevient à cet article commet une infraction et un agent de la Sûreté du Québec peut alors lui donner une contravention. **Cet hiver, avant de prendre le route ... surveillez la météo !**



Collaboration des citoyens concernant le stationnement dans les rues durant l'hiver

Afin de faciliter les opérations de déneigement, la municipalité demande à ses citoyens d'éviter, autant que possible, de stationner tout véhicule en bordures des rues, notamment lors de chutes de neige. De plus, nous vous rappelons qu'il est interdit de pousser la neige sur les rues, routes et trottoir de la municipalité. Nous comptons sur votre collaboration pour nous permettre de rendre nos routes plus sécuritaires.

POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS DE DIXVILLE

La nouvelle Politique familiale et des aînés est disponible au bureau municipal. Vous pouvez également la consulter en ligne, sur le site de la municipalité.

Je vous rappelle qu'un Comité Milieu de vie a été mis sur pied le 12 juin dernier. Ce regroupement d'élus et de citoyens s'est penché sur le Plan de développement stratégique 2012-2021 dans le but d'identifier les réalisations depuis son adoption et de planifier la suite du développement de notre municipalité.

Nul doute que les valeurs mises de l'avant dans notre nouvelle Politique familiale et des aînés ainsi que les objectifs du Plan d'action alimenteront les travaux du Comité Milieu de vie et favoriseront l'harmonie dans le choix des projets retenus pour les prochaines années.

Je vous invite donc à venir cueillir votre copie de la nouvelle politique.

Danielle Lamontagne, conseillère municipale et Responsable des familles et des aînés



ENTREPRENEURS

Vidange—compost—récupération	Les Transports Stanley Taylor (2015) inc.	819 889-2893
Plastique agricole	Valéry Collin, MRC de Coaticook	819 849-7083 poste 252
Déneigement	Roger Martineau Inc. (Responsable : Claude Rodrigue)	819 849-3264 819 571-3224

L'entrée du village (rue Baldwin à la rue Chamberlain) est sous la responsabilité du Ministère des Transports : 819 843-2423 ou 511.

Veuillez noter ces numéros et contacter directement l'entrepreneur à propos du service et, à défaut de satisfaction, communiquer au bureau municipal ou avec l'inspecteur en voirie au 819 571-2323.



Et voici enfin... la nouvelle surface multifonctionnelle !!



Merci aux élèves de l'École Sancta Maria qui ont bien voulu tester la nouvelle surface et essayer un nouveau sport : le pickleball! Les citoyens de Dixville et les élèves de l'école pourront ainsi bénéficier d'une aire de jeu améliorée.

La transformation de la surface multifonctionnelle a été possible grâce à la contribution financière du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives, ainsi que de Neil and Louise Tillotson Fund of the New Hampshire Charitable Foundation et du Fonds Tillotson de la Région de Coaticook.

Sur la photo, de gauche à droite: M. Sylvain Benoit, directeur générale de la municipalité, Mme Geneviève Hébert, députée de Saint-François, Mme Françoise Bouchard, mairesse, ainsi que Mme Gabrielle Kmec, inspectrice en bâtiment et environnement de la municipalité.

